

LA PROVIDENCE-PASSY

Etablissement catholique sous contrat avec l'Etat

Dossier de demande d'inscription

2026 - 2027

Présentation de l'École

Renseignements financiers

Modalités d'inscription

Fiche de demande d'inscription

Présentation de l'Ecole

L'Ecole privée La Providence-Passy est un établissement catholique d'enseignement mixte, en contrat d'association avec l'Etat.

L'Ecole La Providence-Passy est dirigée par Madame Marie-Martine PODECHARD.

Elle se compose de 25 classes (10 maternelles et 15 élémentaires), de la Toute Petite Section au CM2, et accueille 730 élèves environ.

Horaires de l'établissement

Classe : de 8h35 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ouverture de l'Ecole : 8h20 le matin, et 13h15 l'après-midi.

Etude : de l'heure de la sortie des élèves jusqu'à 17h50 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Garderie : de l'heure de la sortie des élèves jusqu'à 17h55 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Aide personnalisée : lundi et jeudi pendant la pause méridienne sur invitation des enseignantes (proposée aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage).

L'école ferme à 18h00.

Renseignements financiers

A titre indicatif, les frais de scolarité s'élevaient à 1 927 euros par an pour une inscription (hors frais de cantine et d'étude ou de garderie) en 2025-2026.

Lors de l'inscription définitive de votre enfant, deux versements séparés vous seront demandés :

- Un chèque de 50 euros de frais de dossier par enfant.
- Un chèque d'acompte de 151 euros par enfant, qui sera ensuite déduit de la facture du premier trimestre.

Ces sommes ne seront pas restituées en cas de désistement de votre part.

Modalités d'inscription

Constitution du dossier de demande d'inscription

- Compléter la fiche de demande d'inscription.
- Joindre une lettre de motivation des parents et la photocopie des bulletins scolaires 2024-2025 et 2023-2024 (sauf inscription en TPS ou PS).

Examen de la candidature

Si votre demande d'inscription est retenue, l'Ecole vous adressera un courriel fin octobre/novembre/début décembre (pour une inscription en PS), en janvier ou février (pour les classes de la MS au CM2 et selon les niveaux) et en avril pour la classe de TPS, afin de vous proposer un rendez-vous avec le Chef d'Etablissement en fonction des places disponibles.

Inscription définitive de votre enfant

Après l'entretien, et si adhésion des parents au projet éducatif de l'établissement, un dossier d'inscription vous sera remis. Celui-ci sera à compléter, puis à renvoyer ou à déposer au secrétariat, **dans un délai de 8 jours**.

A compter de la réception de votre dossier par l'Ecole, votre enfant est définitivement inscrit.

Attention : les élèves des classes de Petite Section de maternelle doivent impérativement être propres en journée, dès la rentrée des classes (début septembre 2026).

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas retenu.

Fiche de demande d'inscription ⁽¹⁾

2026 - 2027

PHOTO

Classe demandée : _____

ENFANT ET SCOLARITE

NOM de l'enfant : _____

PRÉNOM : _____ Sexe : ☐ fille ☐ garçon

né(e) le : _____ à _____ Nationalité _____
(pour Paris, préciser l'arrondissement)

Classes fréquentées (sauf inscription en TPS ou PS) :

Année	Classe	Établissement fréquenté (nom et adresse)
2025-2026 ⁽²⁾		
2024-2025		
2023-2024		

⁽²⁾ L'établissement d'origine est-il prévenu de cette demande ? : ☐ oui ☐ non

AUTORITE PARENTALE ET SITUATION FAMILIALE

Personne(s) ayant l'autorité parentale ⁽³⁾ ☐ père et mère ☐ mère ☐ père ☐ autre

☐ marié(e) ☐ divorcé(é) ☐ célibataire ☐ veuf(ve)

Nom du ou des responsable(s) : _____

Adresse où l'enfant demeure : _____

PERE : Nom et prénom : _____

Profession : _____ Société : _____

Tél. fixe : _____ Tél. bureau : _____

Tél. portable : _____ Mail : _____

Adresse : _____

MERE : Nom et prénom : _____

(nom d'usage suivi du nom de jeune fille)

Profession : _____ Société : _____

Tél. fixe : _____ Tél. bureau : _____

Tél. portable : _____ Mail : _____

Adresse (si différente) : _____

⁽¹⁾ L'inscription de l'élève ne sera définitive qu'à réception de l'avis de passage dans la classe supérieure et du certificat de radiation de l'école précédente.

⁽³⁾ Cocher la case correspondante

FRATRIE

Nom et prénom des autres enfants	Année de naissance	Classe et lieu de scolarisation

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Votre enfant pratique-t-il des activités extrascolaires (sport, musique, catéchisme...) ? Si oui, lesquelles :

Renseignements que vous jugez nécessaires de nous transmettre sur le plan médical (allergie, maladies chroniques, etc...) qui nécessiteront un PAI ou un PPS.

Comment avez-vous connu l'école La Providence-Passy ?

Avez-vous déposé des demandes d'inscription dans d'autres établissements ? ☐ oui ☐ non

Si oui, lesquelles ? _____

N.B. La demande d'inscription d'un élève à l'école La Providence-Passy implique, de la part du responsable de l'élève, l'acceptation pleine et entière du projet éducatif chrétien de l'établissement.

Date

Signature de chacune des personnes
ayant l'autorité parentale ou du représentant légal